

AVIS DE COURSE TYPE RIR

Critérium de Bassin Voile en Pays de Brest
Dimanche 27 Septembre 2020
Lieu: Plage du Trez-Hir - Centre Nautique de Plougonvelin
Autorité organisatrice: AMATH Kakikouka
Grade: 5 B

REGLES

- La régata sera régie par :
- les RIR,
 - le présent avis de course,
 - la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes **Optimist coque polyéthylène, Open Bic Mylar, Techno 293, Race Board, en intersérie dériveurs et catamarans possédant un rating.**
- 2.2
- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
 - ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
 - une autorisation parentale pour les mineurs

3. DROITS A PAYER (si nécessaire)

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
Solitaire	10 €
Double	20 €
Double + Location cata	25 €

4. PROGRAMME

- 4.1 Confirmation d'inscription :
Le dimanche 27 septembre 2020 de 09h30 à 11h00.
- 4.2 Date et heure du briefing : **Le dimanche 27 septembre 2020 à 11h00.**

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

- 6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...
- 6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- 6.4 Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

7. DÉCISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Chaque participant est parfaitement conscient :

- des mesures d'hygiène et de distanciation physique, dits « gestes barrières » à observer en tout lieu et à tout moment ainsi que des dispositions complémentaires éditées par le ministère des sports,
- du risque de contamination accentué par la proximité d'une autre personne, notamment en navigation sur voilier en équipage ou double, ou toute autre situation de proximité de moins d'un mètre, sans les protections renforcées adéquates,
- que malgré la mise en œuvre de moyens de protection renforcés, la pratique peut exposer à un risque sanitaire, notamment de contamination par le Covid-19,
- que malgré les dispositions prises et les moyens engagés, l'établissement d'accueil, la structure/le club, ne peut garantir une protection totale contre une exposition et une contamination au Covid-19
- que toutes ces mesures visent à préserver la santé et les capacités physiques de l'ensemble des pratiquants.»

- un bateau qui a un cas suspect de Covid19 dans son équipage est obligé d'abandonner immédiatement la course. S'il ne le fait pas, il pourra être disqualifié

8. REMISE DES PRIX

Pour faire face à l'épidémie de Covid 19, il n'y aura pas de remise des prix.

9. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Godelieve BLANCKAERT : 06.15.87.10.03
kakik.amath@gmail.com

Pensez à réserver au plus tôt auprès du club :
- Catamarans



PARTENAIRE
OFFICIEL

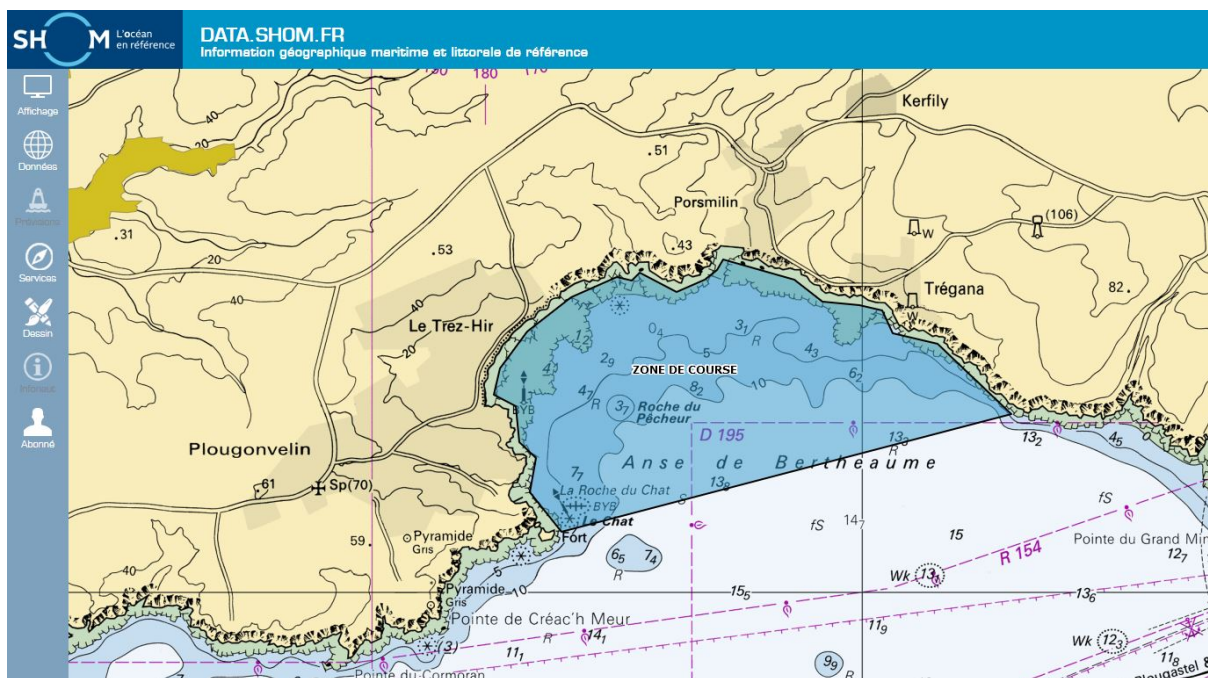


PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

ANNEXE



Dimanche 27 Septembre 2020 UTC+2 Semaine 39

Lever du soleil : 08h11 Lune gibbeuse croissante Coucher du soleil : 20h01

	Coeff.	Heure	Durée de la marée	Heure de marée	Hauteur	Marnage	1/12	1/4	1/2
PM	45	02h38	06h14	01h02	5,16m	2,53m	0,21m	0,63m	1,27m
BM		08h52	06h09	01h01	2,63m	2,92m	0,24m	0,73m	1,46m
PM	51	15h01	06h25	01h04	5,55m	3,23m	0,27m	0,81m	1,62m
BM		21h26			2,32m				

FFVoile - Commission Centrale d'Arbitrage

septembre 2017



PARTENAIRE OFFICIEL

PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
 17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
 Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72